



LSU

Seuls les bilans de fin de cycle sont obligatoires cette année

Lors du Conseil Supérieur de l'Education du 2 mars dernier, la directrice générale de l'enseignement scolaire, a signalé avoir écrit à l'ensemble des recteurs pour leur demander de « ne pas outrepasser ce qui est écrit ».

La direction de l'enseignement scolaire précise aussi :

- le disciplinaire reste prioritaire sur l'évaluation par compétence ;
- l'évaluation de fin de cycle ne doit pas avoir lieu avant la fin du cycle ;
- les attendus du socle commun ne doivent pas être examinés avant la fin de la scolarité obligatoire.

Suite à la mobilisation des personnels, le ministère limite donc l'application du LSU pour l'année scolaire 2016-2017 :

- au seul bilan de compétences de 3^{ème},
- aux appréciations individuelles habituelles.

Il demande même aux établissements de ne pas faire de zèle sur l'évaluation par compétences et sur les nouvelles entrées du LSU.

Le SNFOEP poursuit son intervention pour que toutes les pressions vis-à-vis des personnels cessent, pour que le LSU soit abandonné.

Syndicat
national
FORCE
OUVRIERE
de
l'enseignement
privé